

## Calendrier prévu des différentes étapes - processus d'élections 2025 :

### Membres avec droit de vote :

- Membre désigné par les participantes et participants actifs du groupe des employées et des employés du personnel de soutien
- Membre désigné par les participantes et participants actifs du groupe des chargées et chargés de cours
  - Appel de candidatures : **20 janvier au 3 février**  
*Période pendant laquelle les participantes et participants auront la possibilité de proposer des candidates et candidats. Un courriel sera envoyé aux personnes concernées leur indiquant le lien internet et les modalités d'élection. La confirmation de la mise en candidature doit être faite par le candidat ou la candidate par courriel au Secrétaire du Comité de retraite. En l'absence de confirmation, la candidature ne sera pas retenue.*
  - Communication avec les candidats et les candidates : **4 février au 11 février**  
*Période pendant laquelle les candidats et candidates pourront envoyer leurs notes biographiques. Un courriel sera envoyé aux candidats et candidates pour leur demander de retourner leurs notes biographiques au Secrétaire du Comité de retraite.*
  - Confirmation des candidats et des candidates pour l'élection : **12 février au 21 février**  
*Période pendant laquelle les candidats et candidates pourront se désister. Un courriel sera envoyé aux personnes concernées incluant les différentes notes biographiques. Les candidats et candidates devront décider s'ils souhaitent ou non se désister et devront en informer le Secrétaire du Comité de retraite. En l'absence de réponse, la candidature ne sera pas retenue.*
  - Scrutin : **24 février au 10 mars**  
*Période pendant laquelle le vote se déroulera. Un courriel sera envoyé aux personnes éligibles à voter leur indiquant le lien pour accéder au site Omnivox et la date limite pour enregistrer leur vote. Un second message de la part des candidats et des candidates pourra être envoyé pendant la période scrutin.*
- Membre désigné par les participantes et participants non actifs en provenance du groupe professoral et de celui des chargés et chargées de cours
- Membre désigné par les participantes et participants non actifs en provenance des groupes autres que le groupe professoral et celui des chargés et chargées de cours
  - Appel de candidatures : **25 février au 11 mars**  
*Période pendant laquelle les participantes et participants auront la possibilité de proposer des candidates et candidats. Un courriel sera envoyé aux personnes concernées leur indiquant le lien internet et les modalités d'élection. La confirmation de la mise en candidature doit être faite par le candidat ou la candidate par courriel au Secrétaire du Comité de retraite. En l'absence de confirmation, la candidature ne sera pas retenue.*
  - Communication avec les candidats et les candidates : **12 mars au 20 mars**  
*Période pendant laquelle les candidats et candidates pourront envoyer leurs notes biographiques. Un courriel sera envoyé aux candidats et candidates pour leur demander de retourner leurs notes biographiques au Secrétaire du Comité de retraite.*
  - Confirmation des candidats et des candidates pour l'élection : **21 mars au 31 mars**  
*Période pendant laquelle les candidats et les candidates pourront se désister. Un courriel sera envoyé aux personnes concernées incluant les différentes notes biographiques. Les candidats et*

*candidates devront décider s'ils souhaitent ou non se désister et devront en informer le Secrétaire du Comité de retraite. En l'absence de réponse, la candidature ne sera pas retenue.*

- **Scrutin :** **1<sup>er</sup> avril au 15 avril**  
*Période pendant laquelle le vote se déroulera. Un courriel sera envoyé aux personnes éligibles à voter leur indiquant le lien pour accéder à l'outil d'élection et la date limite pour enregistrer leur vote. Un second message de la part des candidats et des candidates pourra être envoyé pendant la période scrutin.*

### Membres sans droit de vote :

- Membre désigné par tous les participantes et participants actifs
- Membre désigné par tous les participantes et participants non actifs

- **Appel de candidatures :** **7 avril au 21 avril**  
*Période pendant laquelle les participantes et participants auront la possibilité de proposer des candidates et candidats. Un courriel sera envoyé aux personnes concernées leur indiquant le lien internet et les modalités d'élection. La confirmation de la mise en candidature doit être faite par le candidat ou la candidate par courriel au Secrétaire du Comité de retraite. En l'absence de confirmation, la candidature ne sera pas retenue.*
- **Communication avec les candidats et les candidates :** **22 avril au 29 avril**  
*Période pendant laquelle les candidats et candidates pourront envoyer leurs notes biographiques. Un courriel sera envoyé aux candidats et candidates pour leur demander de retourner leurs notes biographiques au Secrétaire du Comité de retraite.*
- **Confirmation des candidats et candidates pour l'élection :** **30 avril au 9 mai**  
*Période pendant laquelle les candidats et les candidates pourront se désister. Un courriel sera envoyé aux personnes concernées incluant les différentes notes biographiques. Les candidats et candidates devront décider s'ils souhaitent ou non se désister et devront en informer le Secrétaire du Comité de retraite. En l'absence de réponse, la candidature ne sera pas retenue.*
- **Scrutin :** **12 mai au 26 mai**  
*Période pendant laquelle le vote se déroulera. Un courriel sera envoyé aux personnes éligibles à voter leur indiquant le lien pour accéder à l'outil d'élection ou au site Omnivox et la date limite pour enregistrer leur vote. Un second message de la part des candidats et des candidates pourra être envoyé pendant la période scrutin.*